

# Tchécoslovaquie: seconde immolation par le feu

ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

N° 15 - Mardi 21 janvier 1969

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. ET PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. (039) 310 88, tél. adm. et publ. (039) 310 87 CCP 25 513. Lausanne: Saint Pierre 1, tél. (071) 27 49 10, CCP 10 8500 Genève: Argand 4, tél. (027) 32 47 40 CCP 12 2715. ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 13.-, 6 mois Fr. 25.-, 1 an Fr. 50.- LE NUMÉRO 30 ct. Directeur: René Meylan. Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt.

### L'affaire du saccage des lacs de l'Hongrin Curieuse position du DMF

Hier après midi, au cours d'une conférence de presse, le Département vaudois de l'agriculture, de l'industrie et du commerce a donné connaissance du résultat des tractations engagées entre la Confédération et l'Etat de Vaud à la suite de la destruction par l'armée de la faune des lacs de Nervaud et d'Argnauz.

Les faits remontent à juin 1967. On se souvient que c'est à la suite de plusieurs plaintes provenant des milieux de pêcheurs que l'inspecteur cantonal devait constater que la totalité des poissons peuplant ces deux lacs avaient été massacrés par des projectiles tirés par l'armée.

Depuis lors, le Département de l'AIC est intervenu à plusieurs reprises à Berne pour obtenir des explications, une indemnisation légitime et l'assurance qu'à l'avenir on s'abstiendra d'anéantir les derniers bijoux de notre patrimoine.

La réponse du Conseil fédéral à la question écrite du conseiller national saint-gallois Vetsch a incité le Conseil d'Etat vaudois à publier un communiqué confirmant que des entretiens avaient lieu avec l'administration militaire à ce sujet.

Le 9 janvier dernier, M. Gnaegi a adressé une lettre rassurante aux autorités vaudoises. Cette réponse a

été favorablement accueillie par le gouvernement cantonal, mettant ainsi un terme au litige entre les deux parties. Le DMF a également remis le dossier contenant le rapport de clôture établi par le juge d'instruction du Tribunal de division I. Très complaisante, la Confédération a offert 6500 fr. pour le repeuplement de la faune lacustre de ces deux lacs. Tout est bien qui finit bien...

M. Debétaz, chef du Département de l'AIC, dit que nous pouvons être satisfaits des résultats obtenus. De son côté, la Société vaudoise des pêcheurs ne semble pas très convaincue.

Cet arrangement à l'amiable sauvegarde les excellents rapports entre les cantons et la Confédération, mais il ne pourra dissiper certains doutes qui continuent à planer parmi la population. En effet, l'attitude du DMF est pour le moins troublante. Le ton du communiqué tendrait à un geste de bonne volonté tout en récusant toute responsabilité. L'enquête du juge d'instruction, faute de preuves, n'a pas permis d'établir avec conviction qu'il s'agissait d'une grave erreur commise par des officiers...

Les investigations entreprises sur place ont abouti à la découverte d'obus, ce seulement dans le lac de

nervaud. Il est difficile d'affirmer que le lac d'Argnauz renferme aussi des vestiges de projectiles, en raison d'une épaisse couche de vase. Par l'intermédiaire d'une tierce personne, un berger aurait déclaré avoir vu des soldats lancer des grenades dans les lacs directement depuis un rocher.

L'audition de ce témoin n'a pas pu avoir lieu avant la déposition du rapport d'instruction. Interrogé ultérieurement cet homme rejette catégoriquement les déclarations faites par son collègue.

« Mon collègue se sera mal souvenu de ce que je lui avais dit, et aura cru comprendre... »

Le Département militaire prétend que les projectiles trouvés sur place peuvent aussi provenir de coulées de neige...

Est-ce vraiment l'aboutissement d'une affaire ?

L'ouverture d'une nouvelle enquête est-elle utile ?

Le Conseil d'Etat ne le pense pas. Cela signifierait l'interrogatoire de plusieurs centaines de témoins, officiers sous-officiers et soldats, ayant effectué des exercices dans la région. Cela implique des frais démesurés pour un résultat aléatoire, ajoute le communiqué du département.

L'Inspectorat cantonal de la pêche a évalué les dégâts à 8324 fr. 60. Le montant versé par le DMF est donc raisonnable si l'on sait que les estimations d'un inspecteur sont fondées sur des données empiriques, a dit en substance M. Debétaz. Ce chiffre pourrait être inférieur si l'expertise était menée par une personne neutre...

Voilà en grandes lignes, les propos tenus hier à la conférence de presse.

D'autre part, le Conseil fédéral apporte l'assurance que tout sera mis en œuvre pour préserver les lacs d'éventuelles explosions de projectiles. Attendons pour voir...

Toujours est-il que la vallée de l'Hongrin est un lieu de prédilection pour l'entraînement de nos troupes. Il paraît même que l'on prévoit des mouvements « d'attaques » sur un des lacs alimentés par le Petit-Hongrin. L'occupation de ce site par l'armée ne laisse pas d'être inquiétante. On peut se poser des questions. Et notamment: Serons-nous réduits à contempler passivement de nouveaux saccages de ce genre ? K. Sch.



Après l'étudiant Jan Palach, un second jeune Tchécoslovaque s'est immolé par le feu hier à Pilsen. Il s'agit d'un employé de 25 ans, Josef Hlavaty, qui a subi des brûlures au deuxième degré. Cette nouvelle a incité le président Svobeda à lancer un appel à la nation. L'émotion populaire est considérable. Notre photo: la foule recueillie à l'endroit où Palach s'est immolé.

DERNIÈRE PAGE

### Un quotidien irakien attaque la Suisse:

« Les mains sales de Berne, complice des nazis »

Le quotidien irakien « Al Anour » attaque la Suisse pour « son inacceptable intervention en faveur des accusés juifs des procès d'espionnage ».

« Al Anour » estime que l'Irak devrait protester officiellement contre l'attitude prise en cette circonstance par le gouvernement fédéral helvétique.

Un porte-parole du Ministère irakien des Affaires étrangères a fait savoir hier que le Gouvernement irakien n'accepterait pas une note suisse sur les mauvais traitements des Juifs d'Irak.

« Al Anour » écrit: « Les Juifs d'Irak sont des citoyens irakiens soumis aux mêmes lois, ayant les mêmes droits que les autres Irakiens. Aucun Etat n'a le droit d'intervenir dans les affaires intérieures des autres pays. Or, la Suisse affirmant que les Juifs d'Irak sont persécutés se livre à une intervention inacceptable dans les affaires d'Irak. »

« Al Anour » prétend ensuite que durant « la seconde guerre mondiale, la Suisse avait fermé ses frontières aux Juifs qui cherchaient à se réfugier sur son territoire pour échapper aux persécutions nazies ».

« Al Anour » ajoute: « Les gouvernements arabes doivent saisir cette occasion pour faire savoir que les citoyens arabes de religion israélite sont soumis aux lois des pays dans lesquels ils vivent. »

Lorsqu'un Juif est arrêté pour espionnage, il est poursuivi pour son manque de loyalisme envers son pays et il ne doit ce loyalisme à au-

cun autre pays. »

« Al Anour » rappelle enfin « qu'une Juive d'Israël a été arrêtée cette semaine à New York au moment où elle cherchait à faire entrer en contrebande un lot de diamants ». « Al Anour » écrit: « Puisque Berne distribue des notes à droite et à gauche, pourquoi ne pas remettre une protestation à Washington contre les mesures antisémites auxquelles les Juifs sont soumis à l'aéroport Kennedy? Quant à nous, dans le Moyen-Orient, nous n'admettons pas que ceux qui partagent la responsabilité des massacres commis par les nazis essuient leurs mains sales sur notre peau. »

On rappelle, au Département politique fédéral, que la Fédération suisse des communautés israélites s'était adressée au DPF au sujet d'une enquête pénale ouverte en Irak contre des Juifs irakiens. Ces derniers seraient menacés de peine de mort. Eu égard à l'aspect humanitaire de cette affaire, l'Ambassade de Suisse à Bagdad a été chargée d'examiner le cas et d'établir un rapport. Sur la base des informations parvenues à Berne, il ressort que les éléments nécessaires à la poursuite de cette affaire font défaut. L'Ambassade de Suisse à Bagdad, ainsi que l'a constaté le Ministère irakien des affaires étrangères, n'a entrepris aucune démarche officielle. Cette affirmation correspond donc à la réalité. Les attaques contre le Gouvernement suisse publiées dans le quotidien irakien « Al Anour » sont dénuées de tout fondement.

### Procès des sorciers: Terrifiante crédulité

Au cours de ce 10<sup>e</sup> jour d'audience, la Cour d'assises de Zurich a entendu lundi matin les déclarations des épouses de deux des frères Barmettler et de celle d'Emilio Bettio, toutes trois encore persuadées aujourd'hui de la valeur morale de la communauté.

Les trois femmes ont notamment été questionnées sur l'activité de leurs maris durant la journée du 13 mai 1966. Journée où Bernadette Hasler fut flagellée. Elles ont déclaré avoir entendu, depuis la cuisine, les bruits de la flagellation, et ont décrit comment elles ont ensuite découvert Bernadette qui « saignait légèrement ». Lucie Barmettler, mère de 5 enfants, a trouvé normal que trois hommes aient giflé Bernadette. A la question de savoir si elle aurait également supporté que l'un de ses enfants soit battu de cette façon, Lucie Barmettler a répondu un « non » presque imperceptible.

Les raisons qui ont conduit Bernadette à la mort ont été cachées aux trois femmes. Les trois témoins

avaient cru ce que Magdalena Kohler et Josef Stocker avaient raconté au sujet de Bernadette. La femme de Paul, ainsi que les deux autres femmes du reste croyaient fermement que Bernadette avait conclu un pacte avec le diable.

Un autre témoin, une ressortissante allemande, a souligné l'heureuse influence qu'elle a ressentie au contact de Stocker et de Kohler. Cette femme était également en étroite relation avec sœur Stella et déclare être persuadée que ses écrits sont « saints ». Sœur Stella, précisa encore le témoin, appartient toujours à l'église catholique et des réunions de prières « en petit comité » sont organisées aujourd'hui encore à Singen.

Le dernier témoin à se présenter à la barre, est un ami intime des Bettio. Il préside une commune zurichoise. Il a qualifié d'impensables les accusations portées contre Bettio. De tels actes, a-t-il dit, ne peuvent lui être reprochés. Il s'agit là d'une erreur !

### Rapport officiel sur l'affaire Buehrle

Le Département fédéral de justice et police communique:

« Le rapport relatif à l'enquête de police judiciaire dirigée contre des personnes appartenant à la fabrique de machines-outils d'Erlikon, Buehrle et Cie S. A., à Zurich-Erlikon, a été transmis au Département fédéral de justice et police le 18 janvier 1969.

Il en ressort que le produit de la vente de matériel de guerre exporté illégalement atteint la somme de 88,7 millions de francs. Les inculpés ont en outre obtenu ou tenté d'obtenir des autorisations d'exportation pour un montant de presque 10 millions en faveur de matériel de guerre qui ne peut plus être exporté. Dans une faible mesure, les armes exportées provenaient de stocks qui avaient été séquestrés par les autorités fédérales, à la fabrique de machines-outils d'Erlikon, vers la fin de la deuxième guerre mondiale, au titre d'avoires allemands. Dans le cadre d'un règlement transactionnel de différentes

prétentions, la Confédération a laissé à la fabrique de machines-outils d'Erlikon, en 1956, le soin de vendre ce matériel qui n'avait plus pu être livré à l'auteur de la commande, le produit de la vente devant être partagé par moitié après déduction d'une commission. L'enquête de police judiciaire du Ministère public fédéral a révélé que des armes provenant de ce lot avaient également été exportées illégalement par des mandataires de la fabrique d'Erlikon. Dès qu'elles en furent informées, les autorités fédérales ont résilié l'arrangement intervenu, interdit toutes autres ventes et ordonné une vérification des comptes.

« Lorsque le Conseil fédéral aura examiné la proposition du Département fédéral de justice et police, il décidera s'il y a lieu de poursuivre l'affaire par une instruction préparatoire fédérale ou si la procédure doit être déléguée aux autorités du canton de Zurich. »

### Cela s'est passé dans notre pays

■ VERS UNE ÉLECTION DISPUTÉE en Argovie: Il y a sept candidats (2 radicaux, 2 socialistes, 1 conservateur, 1 PAB, 1 « Team 67 ») pour les cinq sièges du Conseil d'Etat (2 soc., 1 rad., 1 c.-c.-s., 1 PAB). Les radicaux visent le siège socialiste laissé vacant par la démission d'A. Richner.

■ DEUX BLESSÉS dans l'embarquée d'une auto zurichoise qui a quitté la route hier matin près de Faoug (VD) sur la route Lausanne-Berne.

■ RUBRIQUE EXEMPLAIRE dans le « Bund » de Berne: elle paraît tous les quinze jours... en français, sous le titre « La Voix de la Romandie », et s'ouvre à tel ou tel Suisse romand qui s'y exprime sur le sujet de son choix.

■ BEAU COUP DE FILET à Locarno où la police annonçait hier qu'elle avait arrêté le 30 décembre (toujours l'extrême rapidité de l'information officielle...) deux escrocs internationaux de nationalité italienne qui, utilisant des faux chèques pour des achats somptueux ont causé aux banques suisses un préjudice de plusieurs centaines de milliers de francs.

■ REBONDISSEMENT dans « l'affaire des millions » de Chiasso qui avait vu l'assassinat, le 18 décembre 1967, de la gouvernante du bijoutier Schnorf, afin de voler celui-ci: On a découvert au domicile du principal suspect, G. G., détenu depuis le crime, des fausses coupures de 10 000 liras.

■ DÉLÉGATION À MOSCOU du Parti suisse du travail: elle va partir bientôt pour discuter avec les camarades soviétiques de problèmes intéressant les deux partis. Autre décision du PST-POP: voter contre la loi fédérale sur les Ecoles polytechniques.

### Nixon est président



Notre bélino de Washington: Le président Nixon (à droite), prêtant le serment d'investiture. A gauche, le juge fédéral Warren; au centre, la femme de Nixon. De vives manifestations ont eu lieu à l'occasion des cérémonies d'hier à Washington. Nixon rencontre une hostilité visible de larges milieux, et notamment celle, déclarée, des syndicats.

DERNIÈRE PAGE





# nos soldes ? jamais vu ça !

Vente autorisée par la Préfecture jusqu'au 3 février

Dans tous nos rayons, des quantités d'occasions extraordinaires, sacrifiées à seule fin de faire de la place aux nouveautés.

Venez fouiller et profiter des baisses sensationnelles consenties sur les articles de la saison passée. Vous ferez de belles affaires !



Tour final  
du championnat suisse  
de hockey sur glace

mercredi 22 janvier 1969

**SIERRE-**  
La Chaux-de-Fonds

**TRAIN SPÉCIAL**  
avec service de restauration ambulante

La Chaux-de-Fonds, départ: 16 h. 30  
retour: 01 h. 49

Prix par personne: Fr. 30.—

Renseignements et inscriptions au bureau de renseignements CFF, à La Chaux-de-Fonds (tél. 039 2 41 14) ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

COMMISSION SCOLAIRE  
LA CHAUX-DE-FONDS

Mardi 21 janvier 1969, à 20 h. 15,  
amphithéâtre du collège Primaire

Conférence publique et gratuite  
de

**M. Jean-Paul BÉGUIN**  
professeur

**MIREILLE**



**LIVRES**

d'occasion tous genres  
anciens et modernes  
Achat vente échange  
— Librairie place du  
Marché tél 2 33 72

En cas de décès adressez vous à

**E. Guntert & Fils**

Numa-Droz 6 tél jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires — Cercueils  
Transports auto — Prix modérés

## GENÈVE

### Cela est arrivé

DANS DEUX MOIS :  
LE SALON DE L'AUTO

C'est, en effet, du 13 au 23 mars prochain qu'aura lieu, à Genève, le 39<sup>e</sup> Salon international de l'automobile. Le Comité d'organisation, qui s'est réuni récemment, a approuvé budget et programme de cette importante manifestation. Ce salon comprendra, cette année-ci, les voitures de tourisme, les voitures de course et de compétition, les carrosseries spéciales, les motos-cycles et les cyclés, la nautique, le camping-caravaning et les accessoires. La plaine de Plainpalais accueillera un vaste secteur réservé aux articles de camping, aux caravanes et aux garages préfabriqués ainsi qu'à quelques stands nautiques.

Dans la section « Voitures de course — Sport et compétition », le visiteur trouvera de nombreuses voitures de record et d'autres attractions qui réjouiront les profanes. Le nombre des exposants dépasse largement tous les chiffres enregistrés jusqu'à présent et, d'après les données qui nous sont connues à ce jour, nous sommes persuadés que le Salon 1969 sera une complète réussite.

### VILLE DE GENÈVE

Mercredi 22 janvier 1969,  
à 20 h. 30

CONCERT SYMPHONIQUE  
AU VICTORIA-HALL

ORCHESTRE DE LA  
SUISSE ROMANDE

Direction: Pierre Colombo

Soliste:

Andor Foldes, pianiste

Œuvres de Beethoven et Brahms

Location au Grand-Théâtre  
de 10 h. à 12 h. 30 et de 15 h.  
à 19 h.

Téléphone: 25 62 60

Prix des places: Fr. 3.— à Fr. 8.—

### GENÈVE

CAFÉ-RESTAURANT DE L'HOTEL-DE-VILLE — Grand-Rue 39 — Tél. phone 24 99 48 — Mets et boissons de 1<sup>er</sup> choix — Deux salles pour sociétés et banquets.

## Charles Braillard, nouveau président du Grand Conseil L'avenir du socialisme est dans le dynamisme



Petit, sympathique, le front énergique et le sourire cordial il trône derrière son bureau d'architecte. Il m'accueille avec une large poignée de main. Avisant des piles de documents sur sa table de travail je demande:

— Cette présidence du Grand Conseil te prend donc beaucoup de temps?

— Enormément. Il faut s'occuper de tout. Pour quelqu'un qui doit travailler par lui-même et qui n'a personne pour le décharger c'est extrêmement difficile. Les présidents précédents ont tous été très fatigués, certains en étant presque morts. Mais c'est une tâche importante.

Son optimisme naturel revient très vite. Il pense que de plus en plus les politiciens deviendront des professionnels. On ne peut plus concilier une vie professionnelle active et un mandat politique. Sauf pour certaines professions libérales ou les fonctionnaires, qui ont le temps.

### Participation socialiste nécessaire

J'attaque un gros morceau: la participation socialiste au gouvernement est-elle nécessaire?

— Il y a 10 ou 15 ans l'on discutait régulièrement de la participation du parti au gouvernement. A cette époque j'étais plutôt contre. Il y a 20 ans j'étais tout à fait contre. Mais au fur et à mesure de l'évolution on ne peut plus se dissocier de la participation.

Ou bien on est opposé à la gestion d'un système auquel on appartient et il faut carrément le renverser, ce qui est du communisme; ou bien on dit: de par notre participation, nous entraînon les autres partis grâce au dynamisme de nos conceptions et nous obligeons ces partis à nous suivre. Il n'y a pas de doute que les camarades Treina, Chavanne et Donzé ont fait obtenir une évolution sociale dans une optique socialiste comme sur le plan fédéral le camarade Tschudi a entraîné le Conseil fédéral. Les so-

cialistes au gouvernement freinent les pressions extérieures des grands cartels. C'est une évolution qu'on remarque aussi dans d'autres pays comme l'Italie et l'Allemagne.

### Les grands problèmes du Parlement

J'avoue ne pas saisir complètement l'importance d'avoir un socialiste à la présidence du Grand Conseil. Il me l'explique gentiment: il est important qu'un socialiste soit en liaison avec l'administration du Parlement.

— Quelles sont alors les fonctions essentielles du président?

— La fonction essentielle du président est de diriger les séances du Grand Conseil et de faire appliquer le règlement. C'est le gendarme du Parlement. Il a aussi un grand rôle de représentation et de porte-drapeau, sans vouloir dire qu'il est le premier magistrat de la République.

Quant au bureau il doit accélérer la procédure, et relancer le Conseil d'Etat pour qu'il réponde rapidement aux questions des députés.

— Y a-t-il beaucoup de projets de lois en suspens?

— Un grand nombre de projets sont déposés et certains sont peut-être caducs. On compte actuellement 86 projets de lois déposés. On trouve un projet concernant la taxe professionnelle et les contributions publiques qui traîne depuis 1952, un projet de notre ami Ketterer sur les soins dentaires depuis 1959, le rapport sur la taxe d'équipement foncier de 1957 n'a toujours pas été rendu.

— Et pour cette année, quels sont les points importants à l'ordre du jour?

— Tout d'abord la question des Services industriels, ensuite le projet de loi sur l'assurance maladie obligatoire qui sera bientôt déposé, la motion Luisoni concernant le développement du canton, et l'affaire du protocole... Il faudra aussi reviser les lois HLM. Il faudrait que l'Etat intervienne directement dans le financement des constructions, en ayant aussi une politique de mise à disposition de terrains.

### Etre dynamique

Nous reconnaissons ensemble que le Grand Conseil ne compte pas assez de travailleurs et de jeunes. Il admet que le législatif n'a pas réussi à intéresser les jeunes à la politique malgré de volumineuses études faites là-dessus. Pour lui les jeunes sont trop matérialistes. Ils ne pensent qu'à gagner de l'argent, le plus vite possible. « C'est la faute de la société capitaliste » dit-il. « En tout cas du système d'enseignement qui n'a pas évolué depuis 1848 » répond-il. Il me raconte ses

souvenirs de l'Ecole des beaux-arts de Paris: « C'était le temps typique de l'apathie. Nos professeurs enseignaient comme il y a cent ans en arrière. Il régnait le mythe du Grand Prix de Rome. Ce qui a provoqué une sclérose épouvantable de l'architecture française. »

Pour Charles Braillard le socialisme et le parti ne marchent pas trop mal. L'avenir du parti est dans le dynamisme. A l'image du nouveau président du Grand Conseil. C. A.

### Table ronde

Alger-Athènes-Beyrouth

Salle Centrale, rue de la Madeleine  
Jeudi 25 janvier 1969, à 20 h. 30. Présidée par le Dr H. Feldmann. Orateurs: M. Ben Elissar, M. A. Naef, journaliste et M. A. Mostofi, journaliste. Vous êtes tous cordialement invités à cette réunion d'information. Organisation: Centre communautaire jeunesse juive.

### Nouvelles étrangères

● SALISBURY. — Ndabaningi Sithole, le dirigeant rhodésien des nationalistes africains, a comparu lundi devant la Cour suprême de Salisbury, sous le chef d'accusation d'incitation au meurtre. C'était la première fois que l'ancien pasteur méthodiste, devenu politicien par la suite et qui est âgé de 48 ans, paraissait en public depuis qu'il avait été arrêté par les autorités rhodésiennes il y a plus de quatre ans.

● VIENNE. — Une équipe d'experts nommés par les gouvernements des Etats-Unis et du Mexique et par l'Agence internationale de l'énergie atomique a annoncé la possibilité de construire une série de centrales nucléaires afin de répondre aux besoins d'eau qui existent dans les régions arides situées aux confins occidentaux des Etats-Unis et du Mexique.

● LA HAYE. — Un Hollandais de 33 ans a tué hier sa mère et son frère et a blessé grièvement quatre autres personnes, au cours d'une crise de folie. Il a ensuite incendié la ferme de ses parents, chez qui il habitait.

● MONTRÉAL. — La session extraordinaire du Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), convoquée à la demande du Liban à la suite de l'intervention des forces armées israéliennes à l'aéroport de Beyrouth et de la destruction au sol de treize appareils civils, s'est ouverte lundi au siège de l'OACI, à Montréal.

● ATHÈNES. — Le Tribunal militaire d'Athènes a condamné hier à huit ans de prison M. G. Malalos, 50 ans, pour « activités subversives procommunistes ».



